

# Division 1

## Regards sur la population québécoise\*

Les débats relatifs aux avantages et aux inconvénients de la croissance démographique qui se déroulent dans à peu près tous les pays prennent au Québec une coloration spéciale, en raison de sa situation démo-linguistique particulière. Seule société en Amérique du Nord où les francophones représentent la majorité de la population, on s'inquiète, dans plusieurs milieux, d'une part de la réduction du poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien et d'autre part du fléchissement du pourcentage des francophones au sein même de la société québécoise. Ces questions sont en quelque sorte homologues à celles qui sont débattues en matière économique: le déclin économique du Québec relativement à l'Ontario et l'infériorité socio-économique des francophones au sein du Québec.

### Le poids démographique du Québec dans le Canada

Au moment de la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre, le peuplement d'origine européenne ne déborde à peu près pas vers l'ouest les limites actuelles du territoire québécois. Rien d'étonnant donc qu'on assiste par la suite, à mesure que se peuplent l'Ontario puis les provinces de l'Ouest, à la réduction progressive du poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien. Le peuplement proprement dit du Canada se termine avec la première guerre mondiale, laquelle a mis un cran d'arrêt à la grande vague d'immigration européenne du début du siècle. En 1921, le Québec ne compte plus que 26,9% de la population canadienne (tableau A). Il s'agit là du plus faible pourcentage enregistré dans un recensement<sup>1</sup>.

De 1921 à 1951 le poids démographique du Québec dans le Canada progresse de 26,9% à 29,0% (ou 29,7% si on exclut la population de Terre-Neuve en 1951). Au cours de cette période la population du Québec croît plus rapidement que la population de l'Ontario: en 1921 les effectifs québécois représentent 80,5% des effectifs ontariens, en 1951 ils atteignent 88,2%. Cet accroissement rapide du poids démographique du Québec résulte pour l'essentiel de la surfécondité des Québécoises. Jusque vers 1875 il n'y avait vraisemblablement pas de différences marquées entre Québécoises et Ontariennes en matière de fécondité, si on en juge par la comparaison des indices synthétiques de fécondité<sup>2</sup>. Après 1875 la fécondité diminue beaucoup plus rapidement en Ontario qu'au Québec. L'écart atteint sans doute son maximum au cours des années 1920. Au cours du lustre 1926-1931, la fécondité des Québécoises est supérieure d'environ 55% à celle des Ontariennes<sup>3</sup>. Bien que les différences s'atténuent au cours des quinze années suivantes (graphique A), le Québec bénéficie encore, au cours du quinquennat 1941-1946, d'une surfécondité d'un peu plus de 40% par rapport à l'Ontario.

**Tableau A**  
Poids démographique du Québec et de l'Ontario dans la population canadienne et importance du Québec par rapport l'Ontario, 1851 à 1971

Année	Part de la population canadienne qui réside			Rapport de la population du Québec à celle de l'Ontario
	au Québec	en Ontario	au Québec et en Ontario	
	%			
1851	36,5	39,1	75,6	95,5
1901	30,7	40,6	71,3	75,5
1921	26,9	33,4	60,3	80,5
1931	27,7	33,1	60,8	83,8
1941	29,0	32,9	61,9	88,0
1951	29,7	33,7	63,4	88,2
1951 <sup>1</sup>	29,0	32,8	61,8	88,2
1961 <sup>1</sup>	28,8	34,2	63,0	84,3
1971 <sup>1</sup>	28,0	35,7	63,7	78,3

<sup>1</sup>Y compris la population de Terre-Neuve.

Source: Statistique Canada. Recensements du Canada.

<sup>1</sup>George, M.V. *Croissance démographique au Canada*. Recensement du Canada, 1971, (5. 1-1), p. 30.

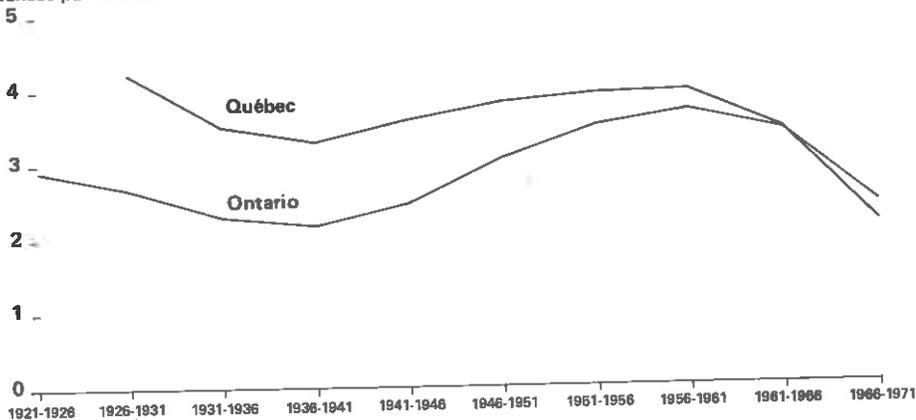
<sup>2</sup>Henripin, J. *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1968, p. 30.

<sup>3</sup>Lachapelle, R. *La fécondité au Québec et en Ontario: quelques éléments de comparaison*, Canadian Studies in Population, vol. 1, 1974, p. 14-15.

\* Ce texte a été rédigé par Réjean Lachapelle, Institut de recherches politiques. Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent en rien l'Institut de recherches politiques.

## Graphique A Indice synthétique de fécondité, Québec et Ontario, 1921-1971

nombre moyen de  
naissances par femme



Source: Lachapelle, R. La fécondité au Québec et en Ontario: quelques éléments de comparaison, *Canadian Studies in Population*, vol. 1, 1974, p. 14-15.

Contrairement à ce qui a été observé de 1901 à 1951, les taux de croissance de l'Ontario sont supérieurs à ceux du Québec de 1951 à 1971 (tableau B). Le Québec maintient néanmoins son importance démographique dans l'ensemble du Canada de 1951 à 1966. De 1951-1956 à 1961-1966, la différence entre les taux de croissance du Québec et de l'Ontario diminue progressivement. Cette convergence s'observe d'ailleurs aussi bien entre les taux d'accroissement migratoire qu'entre les taux d'accroissement naturel. Au reste les différences de fécondité entre le Québec et l'Ontario disparaissent au cours du lustre 1961-1966.

De 1966 à 1971 le poids démographique du Québec dans le Canada diminue de 28,9% à 28,0% et le pourcentage des effectifs québécois par rapport aux effectifs ontariens passe de 83,0% à 78,3%. Le recul démographique du Québec résulte de la conjonction de deux phénomènes: d'une part de la réduction rapide de la fécondité et par conséquent du taux d'accroissement naturel et,

**Tableau B**  
Taux annuel moyen<sup>1</sup> de croissance de la population, d'accroissement naturel  
et d'accroissement migratoire, Québec et Ontario, 1951 à 1971

Taux	Périodes <sup>2</sup>			
	1951- 1956	1956- 1961	1961- 1966	1966- 1971
<b>Taux de croissance</b>				
Québec	26,4	25,5	18,9	8,4
Ontario	32,3	28,6	22,0	20,3
<b>Taux d'accroissement naturel</b>				
Québec	22,6	21,7	17,1	10,5
Ontario	17,2	18,0	14,8	10,2
<b>Taux d'accroissement migratoire<sup>3</sup></b>				
Québec	3,8	3,8	1,8	-2,1
Ontario	15,1	10,6	7,2	10,1
<b>Taux d'accroissement migratoire interprovincial<sup>4</sup></b>				
Québec	-3,2	-1,1	0,1	-3,7
Ontario	7,0	4,4	1,7	3,5

<sup>1</sup>Taux pour 1 000 habitants en moyenne durant chaque période.

<sup>2</sup>Du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai.

<sup>3</sup>Les taux d'accroissement migratoire sont calculés par différence entre les taux de croissance et les taux d'accroissement naturel. Dans le calcul des taux d'accroissement naturel nous avons pris en compte, pour le Québec, les naissances dont l'enregistrement est différé.

<sup>4</sup>Les mouvements migratoires nets entre les provinces, qui apparaissent au numérateur dans le calcul du taux d'accroissement migratoire interprovincial, sont estimés à partir des changements de province de résidence dans le fichier des allocations familiales.

Sources: Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada 1966*. (S-401), nov. 1969, tableau II.

Statistique Canada. *Rapport technique sur les projections démographiques pour la Canada et les provinces, 1972-2001*. Juillet 1975, tableaux 7.6 et 7.7.

Statistique Canada. *Annuaire du Canada 1973*. Tableau 5.5.

Lavoie, Y. *Tendances passées et perspectives d'évolution des échanges migratoires du Québec avec l'extérieur*. Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1976, p. 19.



Grand-maman et son petit-fils.  
Éditeur officiel du Québec.

## Regard

d'autre  
des an  
Québec  
davanta  
années  
fécondi  
années  
0,91. L  
est pos  
l'Ontari  
lustre 1  
entre le  
entre le  
valeurs  
d'accro  
l'écono  
conjon  
d'interp  
de l'On  
éconor  
1967. I  
en juge

**Poids**  
Qu  
Québe  
l'anglai

<sup>4</sup>Qu'ils al  
du Qué  
1969, p  
<sup>5</sup>Ministèr  
Canada

Enfants  
Éditeur

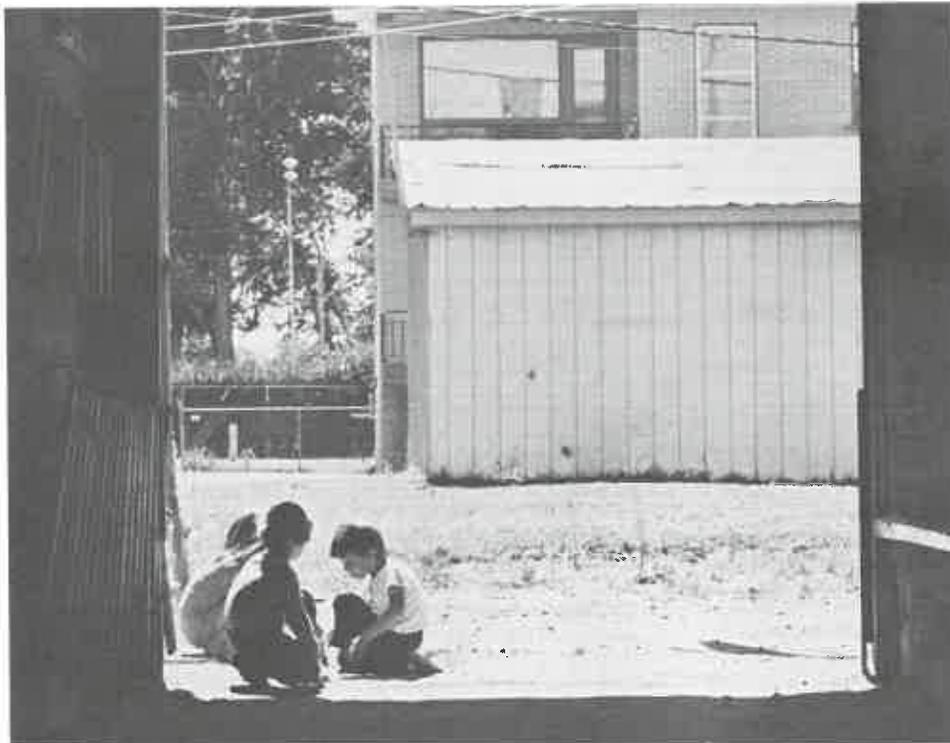
d'autre part, d'une recrudescence de l'émigration à destination du reste du Canada. Depuis le début des années quarante on observe une réduction rapide de l'écart entre la fécondité des Québécoises et des Ontariennes. Le «baby boom» des décennies quarante et cinquante a touché davantage l'Ontario que le Québec et la chute de la fécondité qu'on a observée au cours des années soixante a été plus rapide au Québec qu'en Ontario. Le rapport de l'indice synthétique de fécondité du Québec à celui de l'Ontario a évolué comme suit au cours des trente dernières années: 1941-46: 1,43; 1946-51: 1,23; 1951-56: 1,10; 1956-61: 1,05; 1961-66: 0,99 et 1966-71: 0,91. La surfécondité des Québécoises est désormais un phénomène qui appartient au passé. S'il est possible de faire apparaître une tendance dans la comparaison de la fécondité du Québec et de l'Ontario, il semble à première vue difficile de relier au passé les taux d'accroissement migratoire du lustre 1966-1971. De 1951-1956 à 1961-1966, on a observé une réduction progressive de l'écart entre les taux d'accroissement migratoire du Québec et de l'Ontario. En 1966-1971, les différences entre les taux du Québec et de l'Ontario s'agrandissent et retrouvent à peu de choses près les valeurs observées au cours du lustre 1951-1956. Si on admet que les écarts entre les taux d'accroissement migratoire du Québec et de l'Ontario tiennent d'une part au déclin séculaire de l'économie du Québec par rapport à l'économie de l'Ontario<sup>4</sup> et d'autre part à des phénomènes conjoncturels qui atténuent ou accentuent les effets de la tendance, il paraît plausible d'interpréter l'augmentation des différences entre les taux d'accroissement migratoire du Québec et de l'Ontario de 1961-1966 à 1966-1971 comme l'une des conséquences de la médiocre conjoncture économique qui a été observée au Québec dans les années qui ont suivi l'Exposition universelle de 1967. Il semble d'ailleurs que la situation se soit progressivement améliorée de 1971 à 1975, si on en juge par l'évolution des taux annuels d'accroissement migratoire<sup>5</sup>.

### Poids démographique des francophones au Québec

Quatre variables sont fréquemment utilisées pour décrire la situation ethno-linguistique du Québec: l'origine ethnique, la langue maternelle, la langue d'usage et enfin la connaissance de l'anglais ou du français. Habités à les voir figurer à chaque recensement décennal — sauf

<sup>4</sup>Qu'ils aient été négatifs ou positifs, les taux décennaux d'accroissement migratoire de l'Ontario ont toujours été supérieurs à ceux du Québec depuis un siècle. Voir à ce sujet: Stone, L.O. *Migrations in Canada. Regional Aspects*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, p. 45.

<sup>5</sup>Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. *Établissement interne des migrants et des immigrants*. Ottawa, Information Canada, 1975, p. 22.



Enfants du quartier Saint-Sauveur à Québec.  
*Editeur officiel du Québec.*

la langue d'usage qui n'apparaît qu'au recensement de 1971 — les analystes négligent souvent d'en établir les limites et de préciser la signification qu'ils accordent à chacune d'elles. Nous nous en tiendrons ici à quelques remarques liminaires.

Au recensement de 1971 on a établi l'origine ethnique des recensés par la réponse qu'ils ont donnée à la question suivante: «À quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel (ou vous-même) à son arrivée sur le continent?» Cette question ne permet pas en général de déterminer le groupe ethno-culturel auquel les recensés jugent appartenir, sauf à supposer qu'il n'existe pas au Canada de «mobilité ethnique», c'est-à-dire de possibilité qu'un individu puisse juger appartenir au cours de sa vie à un groupe ethno-culturel différent de celui auquel son père se rattachait. Or, semble-t-il, c'est moins l'origine ethno-culturelle des Canadiens qui nous intéresse que le groupe ethno-culturel auquel ils se rattachent. Et employer la notion d'origine ethno-culturelle comme substitut de la notion du groupe ethno-culturel conduit à «biologiser» implicitement et abusivement la notion de culture. Pour cette raison, entre autres, nous éviterons dans la mesure du possible d'utiliser les données relatives à l'origine ethnique.

Dans les recensements canadiens effectués depuis 1941, on entend par langue maternelle la première langue apprise durant la petite enfance et encore comprise. Assimiler les personnes dont la langue maternelle est le français aux «francophones» implique qu'on n'ouvre qu'un accès au groupe francophone: la naissance. Pour éviter toute équivoque, nous identifierons par la majuscule cette acception du terme «francophone». On conviendra dorénavant des équivalences suivantes: Francophone: personne de langue maternelle française; Anglophone: personne de langue maternelle anglaise et Allophone: personne dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français.

On a établi les aptitudes linguistiques des Canadiens au recensement de 1971 par leur réponse à la question suivante: «Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation?» La ventilation des réponses obtenues dans la population québécoise apparaît au tableau C. Si on convenait d'entendre par francophone une personne parlant le français<sup>6</sup>, par anglophone une personne parlant l'anglais et par allophone une personne qui ne parle ni l'anglais ni le français, il y aurait donc eu au Québec, en 1971, 88,4% de francophones; 38,1% d'anglophones et 1,1% d'allophones.

**Tableau C**  
**Composition de la population du Québec selon l'origine ethnique,**  
**la langue maternelle, la connaissance de l'anglais ou du français et la langue d'usage,**  
**1941 à 1971**

	1941	1951	1961	1971
	%			
<b>Origine ethnique</b>				
Britanniques	13,6	12,1	10,8	10,6
Français	80,9	82,0	80,8	79,0
Autres	5,5	5,9	8,6	10,4
<b>Langue maternelle</b>				
Anglais	14,1	13,8	13,3	13,1
Français	81,5	82,5	81,2	80,7
Autres	4,4	3,7	5,5	6,2
<b>Connaissance de l'anglais ou du français</b>				
Anglais seulement	12,3	11,4	11,6	10,5
Français seulement	60,5	62,5	61,9	60,8
Anglais et français	26,8	25,6	25,4	27,6
Ni l'anglais ni le français	0,4	0,5	1,1	1,1
<b>Langue d'usage</b>				
Anglais	..	..	..	14,7
Français	..	..	..	80,8
Autres	..	..	..	4,5

Sources: Statistique Canada. Recensements du Canada.

Au recensement de 1971 on a également posé la question suivante: «Actuellement, quelle est la langue que vous parlez le plus souvent à la maison?» Les réponses des recensés permettent de ventiler la population selon la *langue d'usage*. Par définition, la langue d'usage d'une personne pendant sa petite enfance, c'est sa langue maternelle; et la langue maternelle d'un enfant, c'est la langue d'usage de ses parents<sup>7</sup>. Le couple «langue maternelle — langue d'usage» serait donc *formellement* similaire au couple «région de naissance — région de résidence»<sup>8</sup>. Poussons plus loin l'homologie. La mobilité régionale désigne le processus par lequel les individus changent de régions de résidence au cours de leur vie; la région de naissance constitue le point de départ du processus. Il paraît donc naturel d'entendre par mobilité linguistique le processus par lequel les individus changent de langues d'usage au cours de leur vie; la langue maternelle constitue

<sup>6</sup>Cette acception du terme «francophone» se rencontre dans la plupart des dictionnaires usuels. Nous l'éviterons néanmoins, afin de ne pas ajouter à la confusion qui prévaut dans ce domaine.

<sup>7</sup>Bien sûr, les réponses des recensés ne se conforment pas toujours à cette construction intellectuelle.

<sup>8</sup>Car la région de naissance d'une personne c'est évidemment la région de résidence de ses parents.

évidemment le point de départ du processus de mobilité linguistique. La parenté formelle entre la mobilité régionale et la mobilité linguistique ne signifie cependant pas que ces deux processus résultent des mêmes causes. Les remarques précédentes permettent néanmoins d'éclairer une question longuement débattue au cours des dernières années: est-il préférable, pour décrire la situation démo-linguistique, d'utiliser la composition selon la langue maternelle ou la composition selon la langue d'usage? S'il est manifeste que la distribution par région de résidence prévaut sur la distribution par région de naissance pour décrire la distribution géographique de la population, il paraît tout aussi naturel de préférer la composition par langue d'usage à la composition par langue maternelle pour décrire la composition linguistique. La composition selon la langue d'usage n'est cependant pas disponible avant 1971. Nous nous contenterons donc, faute de mieux, d'analyser l'évolution de la composition selon la langue maternelle au cours des trente dernières années.

L'évolution de la composition selon la langue maternelle résulte de l'action conjointe des différences de mortalité, de fécondité, de mobilité linguistique, de migration internationale et de migration interprovinciale, par langue maternelle. Les données disponibles ne permettent cependant pas d'isoler l'action de chacun de ces phénomènes ni de préciser les relations qu'ils entretiennent entre eux. On tentera néanmoins d'abord de distinguer l'effet conjoint des différences de mortalité et de migration de l'effet conjoint des différences de fécondité et de mobilité linguistique, ensuite d'isoler l'effet de la fécondité de l'effet de la mobilité linguistique et enfin d'apprécier l'importance de la migration interprovinciale.

Si au recensement de 1961 la composition selon la langue maternelle avait été invariable à tous les âges et que durant la période 1961 à 1971 il n'y avait eu ni mortalité ni migration différentielle selon la langue maternelle, alors la composition selon la langue maternelle chez les personnes de 10 ans et plus en 1971 serait identique à celle de la population totale en 1961<sup>9</sup>. L'écart entre ces deux compositions selon la langue maternelle résulte donc d'une part des différences de composition par âge selon la langue maternelle en 1961 et d'autre part des différences de migration et de mortalité selon la langue maternelle. Connaissant la composition par âge selon la langue maternelle à deux recensements successifs, il est aisé de calculer ce qu'aurait été la composition par langue maternelle chez les personnes de 10 ans et plus au second recensement en l'absence de différence de mortalité et de migration selon la langue maternelle au cours de la période intercensitaire. Ces calculs ont été effectués pour les trois dernières périodes intercensitaires. Les résultats apparaissent au tableau D. Ce tableau permet de distinguer l'effet des différences de composition par âge de l'effet conjoint des différences de mortalité et de migration dans l'évolution de la composition selon la langue maternelle d'un recensement à l'autre.

**Tableau D**  
**Composition observée et attendue de la population du Québec**  
**selon la langue maternelle, 1941 à 1971**

Langue maternelle	Composition observée au début de la période (1)	Composition de la population de 10 ans et plus à la fin de la période		Effets des différences de composition par âge selon la langue maternelle au début de la période (3) - (1) (4)	Effets conjoints des différences de migration et de mortalité (2) - (3) (5)	Effets de tous les facteurs (2) - (1) (6)
		observée (2)	attendue <sup>1</sup> (3)			
%						
1941 — 1951						
Anglais	14,08	14,60	13,69	-0,39	0,91	0,52
Français	81,55	81,04	82,00	0,45	-0,96	-0,51
Autres	4,37	4,36	4,31	-0,06	0,05	-0,01
Toutes langues	100,00	100,00	100,00			
1951 — 1961						
Anglais	13,76	13,68	13,38	-0,38	0,30	-0,08
Français	82,53	80,15	83,04	0,51	-2,89	-2,38
Autres	3,71	6,17	3,58	-0,13	2,59	2,46
Toutes langues	100,00	100,00	100,00			
1961 — 1971						
Anglais	13,26	13,23	13,01	-0,25	0,22	-0,03
Français	81,19	80,44	81,55	0,36	-1,11	-0,75
Autres	5,55	6,33	5,44	-0,11	0,89	0,78
Toutes langues	100,00	100,00	100,00			

<sup>1</sup>Pour calculer la composition attendue à la fin de chaque période, on a supposé qu'il n'y avait pas de différence de mortalité et de migration selon la langue maternelle au cours de la période étudiée. Cela revient à admettre qu'au sein d'un groupe de génération, mettons les personnes appartenant au groupe d'âge 10 - 14 ans en 1941, la composition par langue maternelle à la fin de la période, en l'occurrence les personnes appartenant au groupe d'âge 20-24 ans en 1951, est identique à celle qui a été observée au début de la période étudiée. Il suffit donc d'appliquer les compositions attendues par langue maternelle aux effectifs observés des divers groupes de générations à la fin de la période et ensuite d'établir par addition la composition attendue selon la langue maternelle chez les personnes qui ont 10 ans et plus à la fin de la période.

Source: Statistique Canada. *Recensements du Canada*.

<sup>9</sup>On supposera dans la suite qu'aucune personne ne change de langue maternelle au cours de sa vie.

Le facteur *composition par âge* bénéficie toujours aux Francophones de 1941 à 1971. Cela tient au fait que les Francophones ont une composition par âge plus jeune que celle des Anglophones et des Allophones. Les différences de composition par âge entre les Francophones et les non Francophones résultent pour une large part de la surfécondité des Francophones. Or au cours des années cinquante et soixante la surfécondité des Francophones a progressivement disparu<sup>10</sup>. Il en est d'ailleurs résulté une réduction de l'effet des différences de composition par âge de la période 1951-1961 à la période 1961-1971, réduction qui se poursuivra sans doute au cours des prochaines décennies.

Le facteur *mortalité-migration* réduit l'importance des Francophones d'un recensement à l'autre et bénéficie aux Anglophones et aux Allophones de 1941 à 1971. Les différences de mortalité selon la langue maternelle<sup>11</sup> rendent compte sans doute d'une fraction non négligeable des effets de ce facteur, en particulier au cours des périodes où on observe de faibles mouvements migratoires nets. Il est cependant peu vraisemblable que les effets des différences de mortalité l'emportent sur les effets des différences de migration. De 1941 à 1951 les différences de mortalité et de migration favorisent essentiellement les Anglophones tandis que de 1951 à 1971 elles bénéficient surtout aux Allophones. Ce changement s'explique par l'augmentation importante de la fraction des Allophones parmi les immigrants au cours des années cinquante et soixante. Quant aux Francophones, leurs pertes sont nettement plus importantes de 1951 à 1961 qu'au cours des deux autres décennies. On est tenté de relier ces variations à l'intensité de l'accroissement migratoire: pour la période 1941-1951 les estimations de la migration nette varient, selon les procédures utilisées<sup>12</sup>, de -34 000 à +6 000, pour la période 1951-1961, de +168 000 à +215 000 et pour la période 1961-1971, de -13 000 à +2 000. En effet, si on admet — et cela semble conforme aux données dont on dispose — que les Francophones sont d'autant plus sous-représentés dans les flux d'entrées comme dans les flux de sorties que ceux-ci sont importants, il semble alors tout à fait plausible d'observer au cours d'une période où la migration nette est fortement positive, en l'espèce la décennie 1951-1961, à la fois un bilan migratoire légèrement positif pour le groupe francophone<sup>13</sup> mais une réduction importante de son poids relatif, et au cours d'une période où la migration nette est légèrement négative, en l'espèce la décennie 1961-1971, un bilan migratoire négatif pour le groupe francophone<sup>14</sup> mais une légère réduction de son poids relatif. Selon le point de vue que l'on adopte, on portera donc un jugement différent sur les effets des mouvements migratoires des deux dernières décennies. Si on privilégie le taux de croissance du groupe francophone, on jugera favorable l'immigration nette de la période 1951-1961 et défavorable l'émigration nette de la période 1961-1971. Si on s'intéresse plutôt au poids relatif des Francophones, on jugera les effets de la migration nette moins défavorables de 1961 à 1971 que de 1951 à 1961.

Les différences entre la composition de la population totale selon la langue maternelle en début de période et la composition de la population de 10 ans et plus à la fin de la période apparaissent à la colonne (6) du tableau D. Pour le groupe francophone, les effets favorables des différences de composition par âge n'arrivent pas à compenser les effets défavorables des différences de mortalité et de migration: il accuse des pertes à toutes les décennies. Si les Anglophones progressent de 1941 à 1951, ils consentent cependant de légères pertes de 1951 à 1971: les effets négatifs du facteur *composition par âge* l'emportent sur les effets positifs du facteur *mortalité-migration*. Quant aux Allophones, ils perdent légèrement de 1941 à 1951 mais progressent rapidement de 1951 à 1971, spécialement au cours des années cinquante.

Les effets conjoints de la mobilité linguistique et des différences de fécondité selon la langue maternelle ont été estimés en comparant les compositions observées chez les enfants de moins de 10 ans aux compositions qu'on aurait obtenues en l'absence de mobilité linguistique et de différences de fécondité selon la langue maternelle. Les données observées ainsi que les résultats des calculs apparaissent au tableau E. S'il n'y avait eu ni mobilité linguistique ni fécondité différentielle selon la langue maternelle, le pourcentage des jeunes enfants de langue maternelle française aurait été d'environ 81,6 en 1951. Le pourcentage observé est en fait de 87,1. L'essentiel de cet écart est imputable, à n'en pas douter, à la surfécondité des Francophones. Les gains des Francophones sont cependant réduits par plus de la moitié en 1961, et deviennent négligeables en 1971. L'indice de reproduction linguistique des Francophones dépasse l'indice de reproduction linguistique des non Francophones de 51% durant la période 1941-1951, de 20% de 1951 à 1961 et de 1% seulement de 1961 à 1971. D'ailleurs, pour la première fois en 1971, les Anglophones bénéficient de l'effet conjoint de la mobilité linguistique et de la fécondité différentielle. Leurs gains résultent en totalité de l'attraction qu'ils exercent sur les Allophones, comme le montre le tableau F, puisque leur fécondité est encore inférieure à la moyenne québécoise.

<sup>10</sup>Charbonneau, H. et R. Maheu. *Les aspects démographiques de la question linguistique*. Québec, Éditeur officiel du Québec, 1973, p. 159.

<sup>11</sup>Roy, L. *La mortalité selon la cause de décès et l'origine ethnique au Québec, 1951, 1961, 1971*. Québec, ministère des Affaires sociales, 1975, p. 1. La mortalité est plus élevée chez les personnes d'origine française que chez les autres. Les données disponibles ne permettent cependant pas de mesurer la mortalité selon la langue maternelle.

<sup>12</sup>George, M.V. *Internal Migration in Canada. Demographic Analysis*. Ottawa, Queen's Printer, 1970, p. 76. Y. Lavoie, *op. cit.*, p. 35.

<sup>13</sup>Charbonneau H. et R. Maheu. *op. cit.*, p. 180.

<sup>14</sup>Rochon-Lesage M. et R. Maheu. *Composition ethnique et linguistique de la population du Québec*. Annuaire du Québec 1974, p. 211.

**Tableau E**  
**Composition observée et attendue des enfants de moins de 10 ans**  
**selon la langue maternelle, Québec, 1951 à 1971**

Langue maternelle	Composition observée à la fin de la période	Composition attendue <sup>1</sup> à la fin de la période	Effets conjoints de la mobilité linguistique et des différences de fécondité (1) - (2) (3)	Indice de reproduction linguistique  (1) / (2) (4)
	(1)	(2)		
%				
1941 — 1951				
Anglais	11,23	14,11	-2,88	0,80
Français	87,05	81,62	5,43	1,07
Autres	1,72	4,27	-2,55	0,40
Toutes langues	100,00	100,00		
1951 — 1961				
Anglais	11,99	13,01	-1,02	0,92
Français	84,36	81,82	2,54	1,03
Autres	3,65	5,17	-1,52	0,71
Toutes langues	100,00	100,00		
1961 — 1971				
Anglais	12,45	12,08	0,37	1,03
Français	82,02	81,86	0,16	1,00
Autres	5,53	6,06	-0,53	0,91
Toutes langues	100,00	100,00		

<sup>1</sup>On a supposé qu'il n'y avait pas de mobilité linguistique, ou plus précisément que la composition selon la langue d'usage était identique à la composition selon la langue maternelle, et que la fécondité ne variait pas selon la langue maternelle. Ces hypothèses ne sont cependant pas faciles à mettre en oeuvre, en raison notamment de l'immigration. On a procédé comme suit: on a d'abord calculé la moyenne des effectifs féminins par groupe de génération et selon la langue maternelle pour chacune des périodes étudiées, on a ensuite multiplié ces effectifs par des «taux» de fécondité appropriés (ces taux ont été calculés à partir de R. Lachapelle, op. cit p. 14-15) et enfin, par addition de ces produits, on a estimé la composition attendue par langue maternelle chez les enfants de moins de 10 ans.

**Tableau F**  
**Composition observée et attendue selon la langue maternelle et la langue d'usage**  
**chez les enfants de moins de 10 ans, Québec, 1971**

Langue	Composition observée selon la langue maternelle  (1)	Composition attendue sur la base des effectifs féminins selon la		Indice de persistance linguistique des femmes d'âge fécond (3) / (2) (4)	Indice de fécondité relative  (1) / (3) (5)	Indice de reproduction linguistique  (1) / (2) (6)
		langue maternelle <sup>1</sup> (2)	langue d'usage <sup>2</sup> (3)			
%						
Anglais	12,45	12,08	14,08	1,17	0,88	1,03
Français	82,02	81,86	81,52	1,00	1,01	1,00
Autres	5,53	6,06	4,40	0,73	1,26	0,91
Toutes langues	100,00	100,00	100,00			

<sup>1</sup>Voir tableau E.

<sup>2</sup>On a utilisé sensiblement les mêmes procédés de calcul que ceux qui sont décrits dans la note explicative du tableau E, sauf que les effectifs moyens par groupe de génération ont été ventilés conformément à la composition selon la langue d'usage qui a été observée en 1971.

Source: Statistique Canada. Recensement du Canada 1971.

Plusieurs phénomènes, on l'a vu, influent sur l'évolution de la composition selon la langue maternelle. Nous avons tenté au tableau G de distinguer l'effet des différences de composition par âge de l'effet conjoint des «mobilités» démographiques (mortalité, fécondité, migration et mobilité linguistique) sur les variations de la composition linguistique de 1941 à 1971. Bien que l'effet net des «mobilités» démographiques soit légèrement favorable aux Anglophones au cours des trois dernières décennies, le vieillissement accusé de leur composition par âge a cependant toujours freiné leur croissance, à telle enseigne qu'on a observé une réduction de la fraction des Anglophones à tous les recensements depuis 1941. Quant à la fraction des Allophones, elle diminue de 1941 à 1951 et progresse de 1951 à 1971: l'évolution de leur poids relatif dépend essentiellement de l'importance de l'immigration. La fraction des Francophones évolue en sens contraire: elle progresse de 1941 à 1951 et diminue de 1951 à 1971. Durant toute la période étudiée, les différences de composition par âge ont été favorables à l'augmentation de la fraction des Francophones tandis que la mortalité et la migration ont eu des effets négatifs. De 1941 à 1951 la surfécondité des Francophones était telle qu'elle a néanmoins compensé les effets négatifs des différences de mortalité et de migration. La surfécondité des Francophones a cependant disparu au cours des années soixante. Dorénavant l'évolution de la composition linguistique dépendra de la mobilité linguistique et surtout de la migration différentielle.

**Tableau G**  
**Composition observée et attendue selon la langue maternelle, Québec, 1941 à 1971**

Langue maternelle	Composition observée au début de la période	Composition observée à la fin de la période	Composition attendue <sup>1</sup> à la fin de la période	Effets des différences de composition par âge selon la langue maternelle au début de la période	Effets des différences de mortalité, de fécondité, de mobilité et de migration selon la langue maternelle	Variations au cours de la période
	(1)	(2)	(3)	(3) — (1) (4)	(2) — (3) (5)	(2) — (1) (6)
%						
1941 — 1951						
Anglais	14,08	13,77	13,57	-0,51	0,20	-0,31
Français	81,55	82,52	82,15	0,60	0,37	0,97
Autres	4,37	3,71	4,28	-0,09	-0,57	-0,66
Toutes langues	100,00	100,00	100,00			
1951 — 1961						
Anglais	13,77	13,26	13,16	-0,61	0,10	-0,51
Français	82,52	81,19	83,31	0,79	-2,12	-1,33
Autres	3,71	5,55	3,53	-0,18	2,02	1,84
Toutes langues	100,00	100,00	100,00			
1961 — 1971						
Anglais	13,26	13,09	12,79	-0,47	0,30	-0,17
Français	81,19	80,73	81,82	0,63	-1,09	-0,46
Autres	5,55	6,18	5,39	-0,16	0,79	0,63
Toutes langues	100,00	100,00	100,00			

<sup>1</sup>Sous l'hypothèse qu'il n'y a pas de différences de mortalité et de migration selon la langue maternelle, on a d'abord calculé les effectifs attendus des personnes de 10 ans et plus selon la langue maternelle (voir la note explicative du tableau D). Ces effectifs ont ensuite été utilisés pour établir les effectifs attendus des enfants de moins de 10 ans selon la langue maternelle, en suivant la procédure décrite dans la note explicative du tableau E. Pour déterminer la composition attendue (en nombres absolus) selon la langue maternelle, on a sommé les effectifs attendus des personnes de 10 ans et plus et de moins de 10 ans.

Malgré l'importance croissante de la migration dans l'évolution de la composition linguistique, on dispose de peu d'informations statistiques ventilées selon la langue maternelle. Il n'existe pas en effet de statistiques sur l'émigration et de plus les statistiques sur l'immigration ne ventilent pas les immigrants par langue maternelle. Quant aux mouvements migratoires entre les provinces, ils sont estimés à partir des changements d'adresse dans certains fichiers administratifs (allocations familiales, déclarations de revenus, etc.), fichiers dont la destination n'est évidemment pas de mesurer les mouvements migratoires; au reste ces estimations ne sont pas données par langue maternelle. Pour le moment les recensements restent donc la principale source utilisable. Au recensement de 1971, par exemple, on a demandé aux recensés, s'ils étaient nés au Canada, leur province de naissance. La confrontation de la province de résidence à la province de naissance fournit des indications générales sur les mouvements migratoires. Outre qu'ils ne concernent que les personnes nées au Canada, ces mouvements migratoires correspondent à des périodes dont la durée varie selon l'âge des recensés. Dépourvus de repère temporel fixe, les mouvements migratoires — durée de vie sont donc difficiles à interpréter. On a également demandé, au recensement de 1971, le lieu de résidence cinq ans auparavant, soit au 1<sup>er</sup> juin 1966. Dans ce cas le repère temporel est fixe. Cette question permet d'obtenir des renseignements précieux sur les propensions à quitter le Québec à destination du reste du Canada ainsi que sur les soldes migratoires par langue maternelle. À l'aide de compilations spéciales du recensement de 1971, nous décrivons sommairement les principales caractéristiques des échanges migratoires entre le Québec et le reste du Canada. Nous nous en tiendrons à la population adulte, en l'espèce aux personnes de 20 à 59 ans en 1971.

Le tableau H est consacré à la comparaison des taux de persistance québécoise (durée de vie) selon l'origine ethnique et la langue maternelle. Ces taux correspondent aux pourcentages des personnes qui résident encore au Québec en 1971 parmi celles qui y sont nées. Ils ne prennent toutefois pas en compte les personnes qui sont nées au Québec et résident en 1971 à l'extérieur du Canada. Ces taux surestiment donc, au moins légèrement, la persistance québécoise. Près de 68% des Anglophones nés au Québec y résident encore en 1971, contre 96% des Francophones et 88% des Allophones. Les variations de la persistance québécoise selon la langue maternelle, à origine ethnique constante, sont beaucoup plus importantes que les variations selon l'origine ethnique, à langue maternelle constante. Les taux de persistance québécoise dépendent donc davantage de la langue maternelle que de l'origine ethnique.

Le tableau I présente les taux d'émigration interne (vers le reste du Canada) pour la période 1966-1971 selon la langue maternelle et la langue d'usage. Ces taux correspondent aux pourcentages des personnes qui résident ailleurs au Canada en 1971 parmi celles qui résidaient au Québec en 1966. Le taux d'émigration interne des Anglophones atteint 14% contre seulement 1,3% chez les Francophones. Cependant chez les Anglophones dont la langue d'usage est le français le taux n'est que de 2,4% tandis que chez ceux dont la langue d'usage est l'anglais, il s'élève à 15%.

**Tableau H**  
**Taux de persistance québécoise (durée de vie)<sup>1</sup> des personnes de 20 à 59 ans en 1971 selon l'origine ethnique et la langue maternelle**

Origine ethnique	Langue maternelle			Toutes langues
	Anglais	Français	Autres	
	%			
Britanniques	65,5	93,8	79,7	71,3
Français	71,1	96,2	93,3	95,7
Amérindiens et Inuit	76,5	96,6	94,5	93,5
Autres	77,4	94,7	85,6	83,7
Toutes origines	68,4	96,1	87,7	92,6

<sup>1</sup> Il s'agit du rapport (multiplié par 100) de l'effectif des personnes qui sont nées au Québec et y résident en 1971 à l'effectif des personnes qui sont nées au Québec et résident au Canada en 1971.

Source: Statistique Canada. Compilations spéciales du recensement de 1971.

Il en va de même chez les Francophones: les taux d'émigration interne varient de 1% à 14,3% selon que leur langue d'usage est le français ou l'anglais. En raison des interactions entre la mobilité linguistique et la mobilité géographique, les variations des taux d'émigration interne selon la langue d'usage, pour une langue maternelle donnée, ne peuvent cependant pas être interprétées d'une manière univoque. Ainsi un Francophone qui a quitté le Québec entre 1966 et 1971 et a déclaré avoir l'anglais pour langue d'usage en 1971 peut ou bien, avoir d'abord adopté l'anglais pour langue d'usage (mobilité linguistique) et ensuite avoir quitté le Québec (mobilité géographique), ou bien avoir d'abord quitté le Québec (mobilité géographique) et ensuite avoir adopté l'anglais pour langue d'usage (mobilité linguistique). Bien qu'il soit peu douteux que la mobilité linguistique vers l'anglais augmente les propensions à quitter le Québec, les taux calculés au tableau I surestiment donc, au moins légèrement, les effets de la mobilité linguistique sur la mobilité géographique.

**Tableau I**  
**Taux d'émigration interne<sup>1</sup> des personnes de 20 à 59 ans en 1971 selon la langue maternelle et la langue d'usage, Québec, 1966 à 1971**

Langue maternelle	Langue d'usage			Toutes langues
	Anglais	Français	Autres	
	%			
Anglais	15,0	2,4	8,2	14,0
Français	14,3	1,0	2,8	1,3
Amérindiennes et inuk	5,1	— <sup>2</sup>	0,6	1,1
Allemand	15,1	3,5	9,1	11,7
Italien	5,2	0,6	1,8	2,0
Ukrainien	14,3	— <sup>2</sup>	4,8	8,5
Autres	11,3	2,7	6,0	7,8
Toutes langues	14,6	1,0	4,0	3,2

<sup>1</sup> Il s'agit du rapport (multiplié par 100) de l'effectif des personnes qui résident à l'extérieur du Québec au recensement de 1971 mais qui ont déclaré qu'elles résidaient au Québec cinq ans auparavant à l'effectif total des personnes qui ont déclaré qu'elles résidaient au Québec au 1<sup>er</sup> juin 1966 lors du recensement de 1971.

<sup>2</sup> Le dénominateur du taux est inférieur à 500.

Source: Statistique Canada. Compilations spéciales du recensement de 1971.

À la faible propension des Francophones à sortir du Québec correspond évidemment une sous-représentation de ces derniers parmi ceux qui ont quitté le Québec à destination du reste du Canada au cours de la période 1966-1971 (tableau J). Les Francophones représentent en effet 32% des sortants à destination du reste du Canada et les Anglophones, 57%. Chez les entrants en provenance du reste du Canada, 42% sont de langue maternelle française et 52% de langue maternelle anglaise. Bien que les Francophones aient accusé un bilan négatif dans leurs échanges migratoires entre le Québec et le reste du Canada au cours du quinquennat 1966-1971, comme d'ailleurs les Anglophones et les Allophones, ces échanges migratoires leur ont néanmoins été favorables en termes relatifs.

### Perspectives d'avenir

À la fin de la décennie soixante la fécondité des Québécoises était inférieure à celle des Ontariennes et les taux d'accroissement naturel du Québec et de l'Ontario étaient peu différents. En outre, depuis un siècle les taux d'accroissement migratoire de l'Ontario ont été à peu près toujours supérieurs à ceux du Québec. Si on reporte cette situation dans l'avenir, c'est-à-dire si on suppose que les taux d'accroissement naturel et les taux d'accroissement migratoire du Québec seront inférieurs à ceux de l'Ontario et plus généralement à ceux du reste du Canada, il s'ensuivra de toute évidence une réduction tendancielle du poids démographique du Québec dans le Canada. Le rythme de la réduction dépendra, bien sûr, de la quantification des hypothèses. Selon les projections démographiques publiées par Statistique Canada<sup>15</sup>, la part de la population québécoise

<sup>15</sup> Statistique Canada. *Projections démographiques pour le Canada et les provinces 1972-2001*. Ottawa, Information Canada, 1974.

**Tableau J**  
**Nombre d'entrants et de sortants selon la langue maternelle de 1966 à 1971**  
**chez les personnes qui ont entre 20 et 59 ans en 1971, Québec**

Langue maternelle	Effectif observé en 1971	Entrants <sup>1</sup> en provenance de l'étranger	Entrants <sup>2</sup> en provenance du reste du Canada	(2) + (3) (4)	Sortants <sup>2</sup> à destination du reste du Canada	Échanges migratoires nets entre le Québec et le reste du Canada (3) - (5) (6)
	(1)	(2)	(3)		(5)	(6)
	Nombre					
Anglais	387 115	25 290	26 020	51 310	53 595	27 575
Français	2 395 090	27 285	20 820	48 105	29 745	- 8 925
Autres	214 025	45 065	3 260	48 325	9 970	- 6 710
Toutes langues	2 996 230	97 640	50 100	147 740	93 310	-43 210
	%					
Anglais	12,9	25,9	51,9	34,7	57,4	63,8
Français	79,9	27,9	41,6	32,6	31,9	20,7
Autres	7,2	46,2	6,5	32,7	10,7	15,5
Toutes langues	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> Il s'agit des personnes qui résident au Québec au 1<sup>er</sup> juin 1971 et qui ont déclaré qu'elles résidaient à l'extérieur du Canada le 1<sup>er</sup> juin 1966.

<sup>2</sup> Les entrants en provenance du reste du Canada correspondent aux individus qui résident au Québec au 1<sup>er</sup> juin 1971 et ont déclaré, au recensement de 1971, qu'ils résidaient ailleurs au Canada cinq ans auparavant; les sortants correspondent aux individus qui résident ailleurs au Canada au 1<sup>er</sup> juin 1971 et ont déclaré qu'ils résidaient au Québec le 1<sup>er</sup> juin 1966.

Source: Statistique Canada. Compilations spéciales du recensement de 1971.

dans la population canadienne varierait en 2001 entre 21 et 25%. Ces résultats, somme toute purement arithmétiques, appellent néanmoins de difficiles questions: Est-il possible de contrarier la réduction tendancielle du poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien? Par quels moyens? Sont-ils efficaces et acceptables? Ou encore: Quelles seraient les conséquences plausibles de la réduction tendancielle du poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien? Dispose-t-on de moyens propres à atténuer les conséquences jugées indésirables et/ou à renforcer les conséquences jugées souhaitables? Sont-ils efficaces et acceptables? Jusqu'ici ces questions ont tout juste été effleurées.

Pour supputer l'évolution future de la composition selon la langue maternelle au Québec on est tenté, à l'exemple de J. Henripin<sup>16</sup>, de supposer d'une part que les taux d'accroissement naturel des Francophones seront peu différents à l'avenir de ceux du reste de la population québécoise et d'autre part que les taux d'accroissement migratoire des Francophones seront inférieurs à ceux des Anglophones et des Allophones. D'après J. Henripin, la fraction des Francophones au sein de la population québécoise devrait se situer, en 2001, entre 77 et 80%<sup>17</sup>. «En contre-partie, écrit-il, le groupe de langue anglaise verra son importance relative augmenter»<sup>18</sup>. S'agit-il là de tendances inéluctables? S'il paraît plausible, compte tenu de ce qu'on sait sur les variations récentes de la mortalité et de la fécondité par langue maternelle ainsi que sur la mobilité linguistique, de supposer que les taux d'accroissement naturel des Francophones différeront peu au cours des prochaines années de ceux des autres Québécois, il est par contre plus difficile, après la sanction de la Loi sur la langue officielle (1974), d'admettre que les taux d'accroissement migratoire des Anglophones excéderont dans l'avenir ceux des Francophones. En effet la francisation des divers secteurs de la vie québécoise et en particulier des milieux de travail aura vraisemblablement les conséquences suivantes: 1. L'augmentation des taux d'émigration, vers le reste du Canada comme vers l'étranger, des Anglophones et peut-être des Allophones, spécialement des personnes qui maîtrisent peu le français. Les Francophones représenteront donc une fraction moindre des émigrants et des sortants à destination du reste du Canada. 2. La réduction de la part des Anglophones dans l'immigration comme dans les arrivées en provenance du reste du Canada, puisque le Québec exercera une attraction plus faible sur les Anglophones qui ne connaissent pas le français.

Il ne semble donc pas vraisemblable que le poids démographique des Anglophones continue à diminuer au Québec dans l'avenir. Quant aux Francophones, la fraction qu'ils représenteront au cours des prochaines années dépendra sans doute pour l'essentiel de l'importance de l'immigration: si l'immigration est forte, la proportion des Allophones progressera et celle des Francophones diminuera tandis que si l'immigration est faible, le poids démographique des Allophones se réduira et celui des Francophones augmentera.

<sup>16</sup> *L'immigration et le déséquilibre linguistique*. Rapport commandité par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration dans le cadre de l'Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Ottawa, Information Canada, 1974.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 32-33.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 40.